

*Initiatives ministérielles*

stitution non élue a davantage l'appui des Canadiens, à l'heure actuelle, que le gouvernement. Le Sénat sait pertinemment que la politique économique du gouvernement conduit à des tensions économiques et régionales dont nous pourrions bien nous passer.

Un des aspects sur lequel je veux me pencher au sujet du projet de loi sur l'assurance-chômage concerne l'affirmation du gouvernement selon laquelle il tente de rendre le régime plus équitable. Je me suis rendu samedi dans les localités de Preston-Est et Preston-Nord. Il s'agit des plus importantes collectivités de noirs autochtones du Canada. Ils sont là depuis des siècles. Les problèmes économiques qu'ils éprouvent pourraient être facilement résolus par un gouvernement qui aurait les moyens, le courage et la volonté politique de s'y attaquer.

Je m'adresse aux députés d'en face. Il y a un grave problème dans cette collectivité. Elle se trouve à six milles de la plus vaste agglomération urbaine du Canada atlantique. Plus de 5 000 personnes y habitent. C'est la plus vaste collectivité noire indigène du pays. Ces gens ont souffert pendant beaucoup trop longtemps de la négligence de tous les gouvernements qui se sont succédé, quelle qu'ait été leur allégeance politique. Voilà maintenant que cette collectivité réclame de l'aide. Si le taux de chômage s'élève à 7 p. 100 à Dartmouth, il atteint 30 p. 100 dans cet endroit. Il y a du racisme systémique, phénomène dont nous n'aimons jamais parler, que ce soit à la Chambre ou ailleurs. Le racisme systémique est une réalité. Il y a là-bas de jeunes Noirs qui ont l'impression de ne pas avoir d'avenir et qui ont maintes fois demandé aux gouvernements fédéral et provinciaux d'investir dans leur localité quelques-uns des milliards de dollars dont il est question ici aujourd'hui. On est en train de ruiner des vies là-bas. Le gouvernement fédéral et le gouvernement néo-écossais sont en train de détruire l'avenir de nombre de ces jeunes gens parce qu'ils ne veulent pas user des outils économiques et politiques dont ils disposent et qui feraient toute la différence.

Je suis en pourparlers avec le ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. J'ose espérer que nous faisons des progrès, lentement mais sûrement. Je me suis entretenu au moins une fois avec la ministre de l'Emploi et deux fois, à la Chambre, je lui ai demandé d'assouplir les programmes. Et cela n'a toujours pas été fait.

On pouvait lire, à la une du *Daily News*, l'un des journaux de la région métropolitaine de Halifax-Dartmouth qui a le plus gros tirage, que M. Wayne Adams, conseiller et membre de cette collectivité, avait déclaré que, si les gouvernements ne passaient bientôt aux actes et ne prenaient pas les moyens à leur disposition pour donner à la collectivité les outils dont elle a besoin pour sortir des difficultés dans lesquelles elle se trouve depuis deux siècles, la situation serait grave, allant peut-être même jusqu'à la désobéissance civile.

Je prie les députés d'en face de faire une petite place aux sentiments dans leurs discussions sur les dépenses gouvernementales et d'exercer des pressions sur les membres de leur Cabinet. Il ne faut pas oublier que les compressions budgétaires frappent certaines personnes plus durement que d'autres, non seulement dans les régions mais au sein des groupes minoritaires à la grandeur du pays qui ont le plus besoin d'aide. En tout cas, si la saignée fiscale fait souffrir tout le monde, certains perdent beaucoup plus de sang que d'autres, à savoir les membres des groupes minoritaires et les personnes qui vivent dans les régions les plus défavorisées.

[Français]

**M. Clément Couture (Saint-Jean):** Monsieur le Président, il me fait grandement plaisir de pouvoir apporter quelques commentaires sur le projet de loi C-65 portant pouvoir d'emprunt. J'aimerais tout simplement exprimer mon point de vue de la façon suivante. Il est tout à fait évident que si cette année on a besoin de 25.5 milliards de dollars en tant que pouvoir d'emprunt pour régler nos problèmes de trésorerie, c'est que cela ne s'est pas créé depuis une journée ou deux, cela vient de réellement loin. J'aimerais remonter au début des années 1970 lorsque le gouvernement pouvait opérer avec un surplus budgétaire de 300 millions, avec une dette nationale qui était de 17,2 ou 17,3 milliards, et on a vu naturellement, à partir de cette période-là, les dépenses du gouvernement canadien augmenter de façon draconienne. Dans les premiers cinq ans, on a eu des augmentations de dépenses de l'ordre de 17.9 p. 100. Deuxième terme: des augmentations de 10.1 p. 100. On avait décidé à ce moment-là de réduire un petit peu les dépenses du gouvernement. Troisième terme, de 1980 à 1984: on a eu des augmentations moyennes annuelles de 14.1 p. 100. Naturellement, toutes ces augmentations de dépenses-là ont mis beaucoup de pression sur les besoins financiers du gouvernement.